

DECISION COMMISSION PERMANENTE - 20/02/2020

Membres présents : J-C TALBOT, M.BONNAUD, D.POTIRON, F.RIVOIRE, M.MALTRAIT, M.SAINT LOUP, J.RIVOIRE, R.VINCENT, M.PETIT

Mme D.BEKHALED-OULHATRI, Directrice de l'Action Sociale
Mme S.STELMASZYK, Assistante Sociale

DEMANDEUR	AIDE ACCORDEE	NATURE DE LA DEMANDE	CREANCIER	OBSERVATIONS
	Secours non remboursable : 562,05€	Aide au paiement du loyer	SOLLAR 28 rue garibaldi BP6064 69412 LYON Cedex 06	À préciser lors du virement : Aide CCAS Réf I/5985
	Secours non remboursable : 338,28€	Secours divers (portage de repas)	Huissiers Réunis Office de Mornant 13 rue Louis Guillaumond 1 ^{er} étage 69440 MORNANT	À préciser lors du virement : Aide CCAS TP 462 095 994

Directrice de l'Action Sociale
Mme Dalila BEKHALED-OULHATRI



Le Vice-Président du C.C.A.S.
Mme Martine BONNAUD

(Signature of Mme Martine BONNAUD)